

Date de l'évaluation :

Composition de l'équipe d'évaluation et affiliations de ses membres :

Raison de l'évaluation :

évaluation périodique       modification importante de l'infrastructure       changement important de la circulation routière ou ferroviaire  
 interdiction de siffler       modification importante des modalités d'exploitation ferroviaire       changement important des vitesses sur route ou sur rail  
 changement de types de véhicules       2+ collisions mortelles sur une période de 5 ans       autre historique de collisions (voir ci-dessous)

Compagnie de chemin de fer :

Emplacement du passage à niveau :

Numéro d'emplacement :

Municipalité :

Ligne de chemin de fer :      Point milliaire :

Subdivision :      Embranchement :

Type de passage à niveau : [PR, FCS, FCS&B]

Type de voie : [voie principale, etc.]

Autorité responsable du service de voirie :

Nom/numéro de la rue/route :

Province :

Emplacement de référence (section de contrôle, etc.) :

Catégorie de route  
(autoroute, voie express, route d'accès, route locale, etc.) :

Historique des collisions (sur une période de 5 ans) :

Collisions limitées à des dommages matériels : \_\_\_\_\_

+ Collisions avec blessés : \_\_\_\_\_

+ Collisions mortelles : \_\_\_\_\_

= Total des collisions au cours des 5 dernières années : \_\_\_\_\_

Nombre de blessés : \_\_\_\_\_

Nombre de morts : \_\_\_\_\_

Détails sur les collisions, si disponibles :

- identifier les principaux facteurs contributifs

-joindre les croquis des collisions, si disponibles